



DESCRIPTION

- Colle parquet monocomposant
- Prêt à l'emploi
- Excellente résistance à l'effondrement des cordons de colle
- Très facile à appliquer
- Puissant avec élasticité durable, permet l'absorption des mouvements du parquet
- Circulable après 24h
- Convient pour le chauffage au sol
- Meilleur confort acoustique
- Ne contient ni solvant, ni isocyanate, ni phtalates, ni de l'eau
- Convient à tous les parquets composites conformes à la norme EN 13489
- Parquet massif : convient pour des dimensions jusqu'à 180 mm de large et 14 mm d'épaisseur et un facteur d'élancement maximale jusqu'à 12,8 (testé sur chêne massif selon NF B54 008 - rapport FCBA).
- Parquet massif : convient pour des dimensions jusqu'à 200 mm de large et 20 mm d'épaisseur et facteur d'élancement maximale jusqu'à 10 (testé sur chêne massif selon NF B54 008 - rapport FCBA).
- Faible odeur

APPLICATIONS

- Convient pour parquet massif, parquet contrecollé (parquet semi-massif), parquet mosaïque, lamelles sur chant (parquet sur chant), lamparquet (parquet tapis), panneaux de particules et OSB.
- Convient aux types de bois les plus courants et convient particulièrement aux espèces de bois problématiques tels que le hêtre, l'érable et le bambou.
- Approprié pour surfaces absorbantes et non-absorbantes.
- Convient pour le parquet en chêne massif jusqu'à 200x20 mm.
- Coller ABS.
- Convient pour le collage sur les sols avec le chauffage au sol.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Type de mastic	Polymères hybrides
Densité (g/ml)	1.67
Résistance au cisaillement (N/mm ²)	1.5
Résistance à la température	-40°C - +90°C
Système de durcissement	Réticulation par l'humidité de l'air
Ponçable après	24 - 48 h
Accessible à pied	24 h
Temps ouvert à 23°C et 50% H.R.	35 minutes
Température du produit lors de l'application	Minimum +15°C
Dureté Shore A: ISO 868	40
Résistance à la traction: ISO 37 (N/mm ²)	1.5
% Résistance à la rupture: ISO 37	250
Teneur en extrait sec	±100%
Durée de conservation du produit non ouvert	12 mois
Conditions de stockage	Stocker dans un endroit sec et frais à +5°C à +25°C. Tenir à l'abri de la lumière directe du soleil.

Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.

EMBALLAGE ET COULEURS

seau 15kg - 33 pièces/palette

Beige

seau 2 x 7,5kg - 33 pièces/palette

Beige

carton 22,5kg - 36 pièces/palette

Beige

MODE D'EMPLOI

Préparation

- Ne pas appliquer dans espaces confinés. Il est important de bien ventiler les endroits durant application et durcissement.
- Il est conseillé de tester le produit sur toutes les surfaces avant l'usage.
- L'utilisateur doit assurer que le produit employé convient à son utilisation. Si nécessaire, contacter notre service technique.
- Enlever la colle durcie mécaniquement.
- Rendre les surfaces lisses rugueuses pour augmenter la surface de contact.
- Sur des supports irréguliers, appliquer d'abord une couche d'égalisation avec DL Egaline ou DL Maxi Egaline.
- Toute fissure ou déchirure doit être réparée avec du mortier synthétique qui peut être obtenu en mélangeant Hydroblocker 2K avec du sable de quartz.
- Les chapes cimentaires à forte humidité résiduelle peuvent être traitées avec Primer PU Turbo (max. 4% d'humidité résiduelle) ou Hydroblocker 2K (max. 5% d'humidité résiduelle).
- Les sols existants en céramique, en granit, en marbre ou similaires doivent être correctement dégraissés, puis rayés mécaniquement. En cas d'humidité montante, ils doivent être traités avec un apprêt à trois composants Hydroblocker 3K.
- Dans tous les cas, n'appliquez pas de barrière contre l'humidité sur les chapes avec chauffage par le sol, toute humidité résiduelle présente devra être éliminée en allumant le système de chauffage, avant l'installation.
- Si la chape est en très mauvais état, elle doit être retirée et remplacée.
- Mesurer l'humidité de la surface et comparer avec la valeur prescrite par le fournisseur parquet. Conforme TV272 du CSTC l'humidité de la surface max 2,5% pour des sols cimentés et 0,5% pour des sols anhydrites; avec chauffage au sol 1,5% et 0,3%
- Laissez acclimater le parquet pendant quelques jours dans l'endroit concerné.
- L'installation est fortement déconseillée en dessous de 7% ou au dessus de 11% d'humidité du bois.
- Avant de poser sur un chauffage au sol, celui-ci doit être éteint pendant au moins 48 heures.
- Le support doit être durablement sec, propre et exempt de poussière, peinture, pièces détachées... et il doit être résistant à la pression et à la forme. Vérifiez que le support est conforme à la norme et aux réglementations techniques applicables.
- Les surfaces qui ne sont pas assez robustes ou compactes doivent être renforcées avec Primer WB, Primer PU Turbo ou Hydroblocker 2K.

Primaires

- Sur des surfaces très absorbantes, il faut d'abord appliquer le Primer WB ou Primer PU Turbo.

Pose

- Le produit se verse directement du seau sur le sol et se laisse étaler avec une spatule à colle crantée. La colle doit être spatulée également sur toute la surface.
- Faites attention au temps ouvert de la colle. N'appliquez donc pas trop de colle d'un coup.
- Poser le parquet d'un mouvement glissant sur le lit de colle encore humide. Maroufler le parquet avec un maillet en caoutchouc pour assurer un contact parfait.

Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.

- La distance entre les murs et le parquet doit être au moins de 10 à 15 mm.
- Si nécessaire, alourdissez le parquet pour assurer un transfert parfait de la colle. Roulez le parquet sans rainure et languette avec un rouleau à cylindre.

Consommation

- Les valeurs ci-dessous s'appliquent à consommation en collage pleine surface
- Parquet préfabriqué, lamparquet, parquet mosaïque: 700 - 900 g/m² avec spatule à colle crantée avec dentelure B3.
- Parquet massif, parquet préfabriqué, lamelle sur chant, panneaux de particules et OSB: 900 - 1200 g/m² avec spatule à colle crantée avec dentelure B11, 1200 - 1500 g/m² avec spatule à colle crantée avec dentelure B16.
- En cas de collage de lames de parquets de grande longueur et largeur, il est conseillé d'utiliser une spatule à colle crantée plus brute pour éviter les creux dans le collage.

Nettoyage

- Éventuellement lisser à la spatule le surplus de colle qui apparaît sur les bords. Enlever les résidus de colle fraîche avec Parasilico Cleaner, Multi-Purpose Super Cleaner ou Cleaning Wipes.
- Pour nettoyer les outils, les surfaces et éliminer les résidus avant durcissement, utiliser le Parasilico Cleaner, Multi-purpose Super Cleaner ou Cleaning Wipes. Les résidus durcis s'enlèvent avec du Silicone Remover
- Après durcissement éliminer mécaniquement les éléments durcis.

SECURITE

Consultez les informations de sécurité sur l'emballage et la fiche de données de sécurité pour plus d'informations.

POINTS D'ATTENTION

- Ne convient pas à une immersion permanente.
- Ne convient pas à une utilisation sur des surfaces butimineuses.
- Ne convient pas pour une utilisation sur PE, PP, PA, PTFE (téflon).
- Évitez tout contact avec des matériaux contenant des plastifiants tels que le bitume, le néoprène, l'EPDM, le butyle... car ils peuvent entraîner une perte d'adhérence ou une décoloration.
- Ne pas appliquer à l'extérieur.
- Vu la grande variété de type de parquets sur le marché il faut s'assurer que le produit convient pour l'application envisagée.

AGREMENTS TECHNIQUES

- GEV Emission EC1plus label: très faibles émissions de COV
- Classe d'émission COV française A+: Etiquetage en émission de composants organiques volatiles des produits de construction et décoration.
- FCBA - Evaluation d'aptitude à l'emploi d'une colle à parquet par essai selon NF B 54 008



Cette fiche remplace tous les documents précédents. Les données sur cette fiche sont rédigées selon les derniers résultats de notre laboratoire. Les caractéristiques techniques peuvent être adaptées ou changées. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'incomplet. Avant la mise en oeuvre, il faut s'assurer que le produit employé convienne à son usage. Des tests préalables sont nécessaires. Les conditions de garantie sont régies par nos conditions de vente, les usages et la législation.